



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Désignation

L'association **Bulles de français** a pour but de faciliter l'apprentissage du français et l'accès à la culture française. Son siège social est fixé au 43 rue Jean Jouvenet, 35200 RENNES

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

Client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de l'association **Bulles de français**.

Stagiaire : la personne physique qui participe à une formation auprès de l'association **Bulles de français**.

Formations interentreprises : les formations inscrites au catalogue de l'association **Bulles de français** et qui regroupent des Stagiaires issues de différentes structures.

Formations intra-entreprises : les formations conçues sur mesure par l'association **Bulles de français** pour le compte d'un Client ou d'un groupe de Clients.

Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente sont applicables aux prestations proposées par l'association **Bulles de français** et souscrites auprès de l'association ou auprès d'un intermédiaire.

En signant la fiche d'inscription, le Stagiaire ou le Client accepte sans réserve les présentes Conditions Générales.

Conditions d'inscription

Pour participer à une formation individuelle proposée par l'association **Bulles de français**, le Stagiaire doit:

- Être majeur à la date de l'inscription.
- Envoyer la fiche d'inscription remplie
- Régler les frais de cours et d'adhésion dès réception de la facture envoyée par courriel.

Quant aux formations interentreprises ou intra-entreprises, le Client n'est pas tenu de compléter une fiche d'inscription pour chaque Stagiaire mais établit la liste des participants précisant la date et les horaires de la formation, ainsi que les nom, prénom et poste des Stagiaires.

Devis et attestations

Pour chaque action de formation, un devis est adressé par l'association **Bulles de français** au Client. L'exemplaire dûment renseigné, daté, signé et revêtu de la mention « *Bon pour accord* » doit être retourné à l'association **Bulles de français** par tout moyen à la convenance du Client : courrier postal ou mail. Tous les prix indiqués sont en Euros et hors taxes. Ces prestations sont exonérées de TVA selon l'article 261-4-4° du CGI.

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre l'association **Bulles de français** et le Client. A l'issue de la formation, l'association remet une attestation de formation au Stagiaire. Une attestation de présence pour chaque Stagiaire peut être fournie au Client, à sa demande.

Paielement de la formation

Pour les formations individuelles, les frais de cours et d'inscription sont payables dès réception de la facture et au plus tard 30 jours après sa réception. Au 31e jour, une pénalité de retard sera appliquée en accord avec le taux de la BCE en vigueur à cette même période. Les frais de cours varient en fonction de la durée, de la fréquence et du type de cours choisi. Le règlement s'effectue en Euros par virement. Le paiement par carte bancaire n'est pas actuellement possible. Les éventuels frais bancaires sont à la charge du Stagiaire. Les frais d'adhésion à l'association, valables un an de date à date, ne sont pas remboursables.

Pour les formations interentreprises ou intra-entreprises, la (les) date(s) de versement sera/seront mentionnée(s) dans la convention signée entre **Bulles de français** et le Client.

Effectif et ajournement

Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité. Cet effectif est déterminé, pour chaque formation, en fonction des objectifs et des méthodes pédagogiques. Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée. L'émission d'un devis ne tient pas lieu d'inscription. Seuls les devis dûment renseignés, datés, tamponnés, signés et revêtus de la mention « *Bon pour accord* », retournés à l'association **Bulles de français** ont valeur contractuelle. Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes. L'association **Bulles de français** peut alors proposer au Stagiaire de participer à une nouvelle session ou de figurer sur une liste d'attente. Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, l'association **Bulles de français** se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue.

Rétraction - Annulation

Les inscriptions effectuées par correspondance ou en ligne donnent lieu à un droit de rétractation de 14 jours calendaires à compter du jour de la commande sauf si les cours ont commencé. L'exercice de ce droit de rétractation doit être effectué par écrit et par voie postale à : Bulles de français 43 rue Jean Jouvenet 35200 Rennes.

Après ce délai, toute formation commencée est due dans son intégralité et fera l'objet d'une facturation au Client par l'association **Bulles de français**. En cas d'absence, d'interruption ou d'annulation, la facturation de l'association **Bulles de français** distinguera le prix correspondant aux journées effectivement suivies par le Stagiaire et les sommes dues au titre des absences ou de l'interruption de la formation. Le Client s'engage à régler les sommes qui resteraient à sa charge directement à l'association **Bulles de français**. D'autre part, en cas d'annulation de la formation par le Client, l'association **Bulles de français** se réserve le droit de facturer au Client des frais d'annulation calculés comme suit :

- si l'annulation intervient plus de 15 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : aucun frais d'annulation.
- si l'annulation intervient entre 15 jours et 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation les frais d'annulation sont égaux à 50% du prix de la formation.



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

- si l'annulation intervient moins de 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 100 % du prix de la formation

Néanmoins, l'association **Bulles de français** se réserve le droit d'annuler les cours qui n'auront pas recueilli un nombre suffisant d'inscriptions. Dans ce cas, la totalité du montant versé sera remboursée.

Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, l'association **Bulles de français** est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires. L'association **Bulles de français** ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un évènement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence: la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à l'association **Bulles de français**, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de l'association **Bulles de français**.

Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par l'association **Bulles de français** pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. A ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de l'association **Bulles de français**. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

Confidentialité et communication

L'association **Bulles de français**, le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par l'association **Bulles de français** au Client. L'association **Bulles de français** s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires. Cependant, le Client accepte d'être cité par l'association **Bulles de français** comme Client de ses formations. A cet effet, le Client autorise l'association **Bulles de français** à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa Clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Protection et accès aux informations à caractère personnel

Pour les formations, le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de l'association **Bulles de français**.
- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. En particulier, l'association **Bulles de français** conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation. Enfin, l'association **Bulles de français** s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

Droit applicable et juridiction compétente

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. L'association **Bulles de français** s'engage à étudier attentivement toute réclamation qui lui sera adressée par voie postale ou par courriel. En cas de litige survenant entre le Client et l'association **Bulles de français** à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable. A défaut, les Tribunaux de Rennes seront seuls compétents pour régler le litige.

Droit à l'image

Sauf avis contraire du Stagiaire sur la fiche d'inscription, l'association **Bulles de français** peut être amenée à prendre des photos ou des vidéos des participants et à les utiliser dans ses documents d'information et de communication.

Protection des données

Les informations recueillies sur le Client font l'objet d'un traitement informatique réalisé par l'association **Bulles de français** et sont indispensables à la création du dossier du Stagiaire (nom prénom adresse, nationalité, téléphone, mail). Ces données sont conservées dans le cadre de la gestion de la relation Client. Le responsable du traitement des données est le/la président.e de l'association **Bulles de français** domiciliée au 43 rue Jean Jouvenet 35200 Rennes. L'accès aux données personnelles sera strictement limité aux employés responsables du traitement de données, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à l'association **Bulles de français** par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées, sans que l'autorisation du Client ne soit nécessaire. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004, et par le Règlement Européen n°2016/679, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, et de portabilité des données le concernant, ainsi que du droit de s'opposer au traitement pour motif légitime ; droit qu'il peut exercer en s'adressant au responsable de traitement à l'adresse postale ou email mentionnée ci-dessus, en joignant un justificatif de son identité valide. En cas de réclamation, le Client peut contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).